



CONSEIL COMMUNAL  
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 13 décembre 2010

**Préavis N° 14/2010 concernant la  
modification des statuts de Sécurité  
Riviera afin d'intégrer l'ORPC  
Riviera dans l'Association de  
communes**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 10 décembre 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 14/2010,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité les conclusions amendées du préavis municipal, à savoir :**

- D'accepter l'intégration de l'ORPC Riviera dans l'Association de communes Sécurité Riviera et d'adopter les modifications subséquentes des statuts de Sécurité Riviera et de son annexe, portant sur les articles suivants :
  - article 5 Buts principaux. Article amendé ;
  - article 10 Composition du Conseil intercommunal ;
  - article 31 Répartition des charges entre les communes ;
  - annexe aux statuts Tâches principales de la protection civile ;

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 10 décembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA  
Ch. du Ressat 16  
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01  
076/529 26 00  
secretaireduconseil@st-legier.ch